



BAPAPAUME, le 20 juin 2019.

Monsieur l'Administrateur Financier
Direction Départementale
des Finances Publiques
5, Rue de Docteur Brassart
62034 ARRAS Cedex.

Monsieur l'Administrateur,

Nous avons été alertés par des agents de la Trésorerie de Bapaume d'une prochaine réorganisation des services déconcentrés des finances publiques que vous gérez. Cette réorganisation aurait pour effet de réduire considérablement le service dans le département du Pas de Calais avec la suppression annoncée de la majorité des trésoreries et la création de onze services de gestion publique.

Pour notre périmètre communautaire, la suppression du poste comptable de Baapume serait envisagée avec un rattachement de tous les budgets des collectivités dépendant de ce poste sur le centre de gestion comptable d'Arras.

Nous regrettons de découvrir cette réorganisation qui semble déjà bien engagée et qui va une nouvelle fois impacter notre secteur rural en supprimant à nouveau une présence administrative après les suppressions successives des trésoreries de Bertincourt et plus récemment de Croisilles.

Nous regrettons que cette nouvelle réorganisation se fasse sans concertation et sans communication de votre part vis-à-vis des élus que nous sommes. Nous aurions aimé être associés à cette réflexion qu'elle qu'en soit l'issue.

Nous ne savons rien et les questions que nous sommes amenés à poser comme les demandes d'entretien que nous sollicitons restent sans réponse.

Nous avons besoin plus que jamais de services locaux de proximité. L'annonce de la tenue de permanence d'une demi-journée ou d'une journée par un agent de vos services dans les maisons de services au public ou dans les futures maisons France Services n'est pas non plus pour nous rassurer et nous tranquilliser de votre présence dans le temps sur le territoire. Nous avons encore en mémoire le sort réservé à l'engagement pris par votre prédécesseur lors de la fermeture du poste comptable de Bertincourt et consigné dans la charte d'engagement des différents acteurs et partenaires institutionnels appelés à tenir des permanences dans la toute nouvelle maison des services au public de Bertincourt. La permanence hebdomadaire d'une journée d'un agent des Finances Publiques détaché du poste comptable de Bapaume n'a pas tenu plus d'une année.

Les réformes sont sûrement nécessaires mais elles supposent méthode et concertation. Elles doivent s'inscrire dans un dialogue constructif dans lequel chaque acteur doit

pouvoir exprimer son intérêt et sa position. Or, nous ne voudrions pas être à nouveau délaissés et nous retrouver dans un système où le secteur rural aurait été sacrifié.

Nous sollicitons donc en tant que Maire de Bapaume et en tant que Président de l'Intercommunalité du Sud Artois d'être reçus pour enfin découvrir les tenants et les aboutissants de la réorganisation déjà engagée sans concertation et information préalable.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de notre considération distinguée.

Jean Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de l'Intercommunalité
du Sud Artois.

Copie à Monsieur le Préfet du Pas de Calais.

